

LA DISPARITION DU COURS DE LINGUISTIQUE
DANS LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COLLÉGIAL
• PROPOSITION DE RÉINTÉGRATION

Charles-Henri Audet

Professeur de français au Cégep de Sainte-Foy, Chargé de cours en linguistique à l'Université Laval

Résumé d'une communication présentée au Cégep de Sainte-Foy le 16 février 1996, lors de la Tournée régionale du **Comité pédagogique de français** (enseignement collégial), et le 2 avril 1996, au forum du 10^e colloque des **Journées de linguistique** de l'Université Laval. Texte qui devrait paraître dans le Bulletin de **l'Association des professionnels de l'enseignement du français au collégial** (l'APEFC), le 18 avril 1996, date de l'ouverture de son colloque annuel, à Québec.

La dernière réforme de l'enseignement du français au collégial a fait disparaître l'étude de la linguistique. En cette fin de 20^e siècle, cette « nouveauté » est inadmissible. Au collégial, la littérature par-dessus tout, tout le monde est d'accord ; et je ne demande pas mieux. Le retour aux grands auteurs, le retour aux grands textes. Très bien ! Le retour à l'analyse littéraire et à la dissertation... si on n'en perd pas le plaisir de lire, très bien aussi. Mais pas aux frais de la disparition complète de la linguistique. Cela n'a pas de sens. Après trois ans de silence paresseux, je saisis enfin l'occasion de le dire.

Je propose donc :

Que le contenu de l'ancien *Éléments de linguistique*, le cours 601-902, soit réintégré au programme de formation générale et proposé comme choix de contenu en formation générale « propre ». [Dans le jargon ministériel, le cours de formation générale « propre », c'est le cours qu'il est prescrit d'adapter aux besoins particuliers des divers programmes d'études ; dans le cas du français langue maternelle, il s'agit du 4^e d'une séquence de 4 cours obligatoires.]

Ce cours de linguistique réintégré devrait comprendre à peu près exactement les éléments prévus dans les anciens *Cahiers de l'enseignement collégial*, à savoir :

1- **En premier lieu** : une brève présentation de la linguistique, de ses champs d'étude et de leur développement ; une brève présentation du schéma de la communication et des fonctions du langage ; un portrait sommaire des familles de langues ; une brève histoire de la langue française en France et en Amérique du Nord ; et quelques notions de socio-linguistique suivies de considérations appropriées, mais sommaires aussi, sur la situation de la langue française au Québec.

2- **Mais surtout** — et c'est pour cela que tout ce qui précède doit rester sommaire : la description objective de la structure interne de la langue française d'aujourd'hui : son système phonétique, son lexique, sa morphologie, sa syntaxe.

En cette fin de 20^e siècle, alors que l'état de la science du langage et la formation linguistique d'un bon nombre d'entre nous le permettent, les étudiants de l'*ordre* collégial, pour employer de nouveau le jargon, ou du moins ceux qui le désirent, devraient pouvoir compter sur un cours de la nature et du niveau de celui que je propose pour prendre objectivement connaissance et conscience de leur langue maternelle : de son histoire, de sa place dans le monde et de sa situation au Québec, mais surtout de **sa structure interne : phonétique, lexicale, morphologique et syntaxique.**

Qui a eu l'idée d'éliminer les *Éléments de linguistique* du programme ? Un vague littéraire qui n'a pas aimé ses cours de linguistique à l'université ou les a trouvés trop difficiles ? un qui n'en a jamais fait ? ou un qui a été le témoin des aberrations que nous connaissons tous — des profs qui n'y faisaient qu'à leur tête : quarante-cinq heures de socio-politico-linguistique ou quarante-cinq heures de phonétique mi-acoustique mi-articulatoire, selon leurs spécialisations universitaires particulières ou leurs dadas ? Il y a eu des faiseurs de mauvaise réputation, j'en conviens. Dans ce domaine comme dans d'autres. Mais ce n'est pas par eux que l'on juge de l'ensemble des professeurs, ni de la place d'une science dans un programme d'études.

La description scientifique de la langue n'est pas une ennemie de l'esthétique littéraire ; n'est pas non plus un éteignoir de la créativité ou de la sensibilité poétique. La linguistique française, c'est l'étude à la fois objective et merveilleuse de la structure même de cette langue française dont est faite notre littérature. C'est l'étude de la parole et de l'écriture, non seulement comme instruments de communication, mais aussi et surtout comme instruments de conceptualisation de l'univers et de représentation de l'expérience. Les littéraires et les communicologues qui le souhaitent peuvent toujours s'en priver, mais ils n'ont pas le droit d'en priver la prochaine génération de Québécois qui passera dans nos collèges. Le Ministère non plus. Il faut le lui dire.

Le 2 avril courant, dans le cadre d'un colloque annuel intitulé *Journées de linguistique*, se tiendra (s'est tenu) à l'Université Laval, un forum sur la place de la linguistique dans l'enseignement collégial et universitaire. Ce forum a été organisé par des gens qui terminent une maîtrise ou un doctorat dans le domaine et qui se voient bloquer tout accès à l'enseignement collégial. Ces gens s'indignent de se voir couper les emplois. Évidemment ! Et ils s'inquiètent. Soit ! Mais surtout ils s'étonnent, comme moi, de la tournure des événements. La littérature par-dessus tout : encore une fois, tout le monde s'entend. Mais pas à l'exclusion de la linguistique la plus élémentaire et la plus utile à la formation fondamentale — scientifique autant que culturelle. J'en appelle à votre sens commun. Et je prie le Comité pédagogique aussi bien que l'A.P.E.F.C. de répéter poliment aux bonnes oreilles ce que je viens de crier aussi fort que possible dans les vôtres.

N.B. Je tombe d'accord avec mes collègues du forum des Journées de linguistique sur le point suivant, explicité en particulier par Monsieur Pierre Martel (U. de Sherbrooke) : Les linguistes sont parmi les mieux habilités à enseigner la littérature. Leur connaissance intime du fonctionnement de la langue en fait des spécialistes du texte. En cette époque où l'enseignement du français dans les cégeps du Québec fait l'objet d'une réforme en profondeur, j'en appelle aux comités de sélection des collèges. Je les vois prétexter de cette réforme pour balayer du revers de la main les candidats qui ont des maîtrises et des doctorats en linguistique et remplir nos départements de maîtres et docteurs en création littéraire... Bien joli tout ça, et loin de moi l'idée de mettre en doute les qualifications personnelles des uns ou des autres. Mais réfléchissons un peu... nous risquons de la bousiller, cette réforme. Ne privons pas nos collègues de bons linguistes ; en particulier de linguistes spécialisés en grammaire et en lexicologie. Qu'il soit bien compris que je ne suggère pas à nos linguistes candidats à l'enseignement de se priver de l'étude de la littérature. Ils ont autant besoin de formation littéraire que nos littéraires ont besoin de formation linguistique. La langue est une.

J'ai fait suivre ce texte d'une proposition de plan de cours, que voici :

**Proposition de plan cadre pour un cours d'Éléments de linguistique
à titre d'Ensemble 4 (Formation générale propre)**

1. Présentation générale de la linguistique
 - 1.1 Champs d'étude et bref historique de leur développement
 - 1.2 Principes théoriques : notions de base et distinctions fondamentales
 - 1.3 Schéma de la communication ; fonctions du langage
2. Linguistique externe : linguistique historique et socio-linguistique
 - 2.1 Présentation des familles de langues et de la méthode comparative en ling. historique
 - 2.2 Brève histoire de la langue française en France
 - 2.3 Brève histoire de la langue française en Amérique du Nord
 - 2.4 En relation avec cette dernière, notions de socio-linguistique et considérations appropriées sur la situation de la langue française au Québec et au Canada
3. Linguistique synchronique interne : la langue française contemporaine
 - 3.1 Notions de phonétique
 - Le système articulatoire ; le système phonétique français
 - L'étude et la maîtrise de l'A.P.I.
 - Exercices dans des textes littéraires
 - 3.2 Le lexique de la langue française
 - Distinction signifié lexical / signifié grammatical dans le mot
 - Les différents lexiques, l'étymologie, les niveaux de langue
 - Les champs lexicaux, la synonymie, l'analogie
 - L'exploitation lexicale du dictionnaire
 - Exercices dans des textes littéraires
 - 3.3 Grammaire descriptive du français
 - 3.3.1 Généralités
 - Distinction morphologie / syntaxe
 - Distinction grammaire normative / grammaire descriptive
 - Distinctions fondamentales et méthodologie de l'analyse grammaticale :
 - faits de langue / faits de discours (parole) ;
 - signe (signifiant) / signifié ;
 - axes paradigmatique et syntagmatique ;
 - la méthode comparative en grammaire synchronique
 - 3.3.2 Morphologie
 - Le mot français : sa structure fondamentale
 - Identification et définition sémantique des catégories grammaticales
 - La valence grammaticale des mots selon leur catégorie
 - Le phénomène de l'accord et du refus d'accord
 - Morphologie sémantique du mot / sémiologie orale / sémiologie écrite
 - Considérations sur l'orthographe et l'exploitation des grammaires d'usage
 - Exercices d'observation et d'identification dans des textes littéraires
 - 3.3.3 Syntaxe
 - Le rapport logique / le rapport syntaxique
 - Les divers rapports syntaxiques ; définition sémantique des fonctions
 - Analyse syntaxique de syntagmes et de phrases
 - Exercices de syntaxe « textuelle » ; la cohérence syntaxique